

# communiqué de presse

TROISIEME TRIMESTRE 1986 : SIGNES DE RALENTISSEMENT DE LA CONJONCTURE

A Genève, le léger ralentissement du climat conjoncturel amorcé au printemps se confirme au cours du 3ème trimestre 1986.

Bien que les indicateurs relatifs au marché de l'emploi traduisent une nouvelle amélioration de la situation, l'économie genevoise en général et le tourisme en particulier enregistrent une baisse de leur activité durant le trimestre.

La demande touristique des mois d'été (juin à août) a faibli : le nombre de nuitées a diminué de 16,5 % en un an et le taux d'occupation des lits disponibles est passé de 68,7 % à 58,0 %. Dans l'industrie, le test conjoncturel révèle une diminution importante de la demande étrangère. L'indice genevois des prix à la consommation, favorablement influencé par l'évolution des prix des produits pétroliers, ne progresse que de 0,4 % en 10 mois. Malgré la forte revalorisation du franc en juillet et en août surtout, les exportations du canton progressent de 0,8 % en un an durant l'été. Pour les 9 premiers mois de l'année, on enregistre néanmoins une baisse de 2,0 %; elle atteint les produits les plus importants de l'industrie genevoise, à l'exception de ceux de l'horlogerie (+ 11,6 %) et des biens d'équipement (machine + 10,3 %). Quant aux importations, elles augmentent de 2,2 %.

Cette analyse du climat conjoncturel à Genève est publiée dans le numéro 32 des "Reflets conjoncturels"<sup>1)</sup> du Service cantonal de statistique (SCS).

Dans la rubrique "fait marquant" de ce bulletin, le SCS examine l'évolution récente de l'hôtellerie genevoise.

L'hôtellerie occupe 2,1 % de l'emploi du canton en 1985 et joue un rôle important dans le développement de l'économie genevoise. Le trimestre d'été 1986 (juin, juillet et août) est marqué par un important repli de l'activité (nuitées : - 16,5 %; arrivées : - 14,2 %) à la suite de la défection des hôtes étrangers, comme de ceux du pays, mais des hôtes en provenance des Etats-Unis principalement (nuitées : - 40,7 %; arrivées : - 48,6 %).

L'hôtellerie genevoise, qui accueille une clientèle fort diversifiée (touristes, hommes d'affaires et représentants des organisations internationales) a vu se transformer son parc d'hôtels en quarante ans : le nombre de lits à plus que triplé (13 521 lits en 1985), alors que le nombre d'hôtels a augmenté de 13 % seulement (136 établissements en 1945, 154 en 1985).

1) Bulletin de huit pages, en vente au service cantonal de statistique au prix de 2 F. - Abonnement annuel : 8 F.